



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ORGANISATION POLICIÈRE

Le Canton lance une analyse du modèle de police coordonnée pour préparer l'avenir

Près de quinze ans après l'entrée en vigueur de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) va mandater une analyse approfondie du modèle de police coordonnée. Répondant à un postulat adopté par le Grand Conseil, cette démarche vise à établir un bilan objectif du dispositif en place et à identifier des pistes d'évolution adaptées aux défis sécuritaires actuels et futurs. Pour ce faire, un mandat a été confié à Alain Ribaux, ancien conseiller d'État neuchâtelois en charge de la sécurité. Parallèlement, une équipe interdisciplinaire de l'Université de Lausanne, réunissant l'École des sciences criminelles (ESC) et l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), est chargée d'apporter son expertise en matière de méthodologie et d'analyse des données.

Entrée en vigueur en 2011, la LOPV a instauré un système de police coordonnée reposant sur la complémentarité entre la Police cantonale et les neuf corps de police communaux reconnus. Ce modèle a permis de structurer durablement l'organisation policière vaudoise et de répondre aux besoins de sécurité de la population. Les évolutions de ces dernières années, notamment l'augmentation de certaines formes de criminalité, la complexification des missions de police, la multiplication des événements de grande ampleur ainsi que les difficultés de recrutement rencontrées par certains corps de police, conduisent aujourd'hui le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) à procéder à une évaluation approfondie du dispositif sous l'angle de son efficacité et de son efficience.

Un bilan pour éclairer les choix futurs

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de réflexion ouverte et pragmatique sur l'avenir de l'organisation policière vaudoise, le Canton souhaitant disposer d'une analyse indépendante afin d'évaluer, les forces et les limites du modèle actuel ainsi que les variantes envisageables pour son évolution. Ce faisant, le Canton répond au **postulat du député Jérôme de Benedictis adopté par le Grand Conseil**. L'objectif est de

renforcer la cohérence du dispositif de sécurité, favoriser une utilisation optimale des ressources publiques et répondre efficacement aux attentes de la population et des collectivités publiques.

Les travaux se dérouleront en deux étapes. La première consistera à dresser un état des lieux détaillé de la police coordonnée vaudoise. L'étude portera notamment sur l'organisation des corps de police, leurs effectifs, leurs coûts, leurs prestations, leurs mécanismes de gouvernance ainsi que sur les modalités de coordination existants. Cette analyse doit permettre d'évaluer l'efficacité et l'efficacité du système actuel et d'identifier d'éventuelles redondances.

Dans un second temps, des recommandations destinées aux autorités vaudoises seront formulées, notamment sur la base d'un examen des différents modèles d'organisation policière existant en Suisse. Plusieurs variantes d'évolution seront étudiées sous leurs dimensions organisationnelles, structurelles, juridiques et financières.

Une analyse indépendante confiée à Alain Ribaux et à l'Université de Lausanne

Alain Ribaux dispose d'une solide expérience dans le domaine de la sécurité publique. Ancien conseiller d'Etat neuchâtelois en charge de la sécurité durant plus de dix ans et ancien juge, M. Ribaux a coprésidé la conférence suisse des chefs de départements de justice et police. Il dispose d'une connaissance approfondie des enjeux liés à l'organisation et à la gouvernance policières. Son expérience, notamment dans la réforme policière neuchâteloise, et son regard extérieur au Canton participeront à établir une image du système policier vaudois actuel.

Grâce à son École des sciences criminelles et à son Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne met à disposition son savoir-faire interdisciplinaire dans l'analyse des politiques publiques sécuritaires, leur monitoring et leur adaptation aux changements sociétaux.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 10 juillet 2026

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 86 23](tel:0213168623)

M. Alain Ribaux, [079 531 90 10](tel:0795319010)

Université de Lausanne, Service des relations presse, [021 692 20 66](tel:0216922066)